



RÉSUMÉ DU PLAN D'ACTION EN FAVEUR DE L'ENERGIE DURABLE ET DU CLIMAT (PAAEDC) A L'ATTENTION DES DECIDEURS ET PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

1. PRÉFACE

Les changements climatiques et les difficultés d'accès aux biens et services énergétiques représentent actuellement une contrainte potentielle et supplémentaire pour la croissance pro pauvre de nos communautés, particulièrement pour Bangui qui traîne encore les stigmates de la dernière crise militaro-politique qu'a connu notre pays la République Centrafricaine.

Bien que de contribution modeste aux émissions anthropiques mondiales de gaz à effet de serre, la ville de Bangui enregistre depuis quelques années une dégradation progressive de la qualité de l'air, des inondations et des vagues de chaleur saisonnières récurrentes avec des conséquences écologiques, économiques et sociales de plus en plus importantes chiffrées à plusieurs milliards de frais additionnels.

Par ailleurs, l'offre en énergie domestique constitué majoritairement du bois de chauffe avec une faible part pour l'électricité et les produits pétroliers demeure insuffisante, peu accessible et non durable pour l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens.

Mais fort heureusement, nous comprenons mieux aujourd'hui les nouvelles externalités de développement dont nous sommes dorénavant tributaires et disposons des alternatives scientifiques et technologiques pour une transformation sociétale plus économe et respectueuse de la planète « Terre », notre mère nourricière.

C'est pourquoi, j'ai souscrit à l'initiative de la Convention des Maires de l'Afrique Subsaharienne placée sous l'égide de l'Union Européenne pour la mobilisation des forces vives nationales pour des actions urgentes, concrètes et ambitieuses en faveur du climat et de l'accès à l'énergie durable pour



tous. Initiative qui nous rappelle les valeurs d'une authentique humanisation de notre destin collectif, de l'autonomisation des femmes et des jeunes.

Par cet élan nourri du principe de la « responsabilité commune mais différenciée », je lance un cri de cœur à toutes les Banguissoises et tous les Banguissois pour une adhésion inconditionnelle et massive à cette dynamique qui vise à faire de Bangui : « une Ville Paisible, Verte, Durable et Résiliente aux Changements Climatiques où il fera Bon Vivre et Travailler ».

Dans ce contexte post crise où la capitale centrafricaine peine à redorer son blason de « Bangui la coquette, ville fleurie », notre mobilisation à l'action climatique et à la promotion de l'accès à l'énergie durable pour tous constitue l'une des voies de restauration de l'unité, de la solidarité et de la convivialité entre ses filles et ses fils.

Nous atteindrons ces objectifs, qui découlent de la vision gouvernementale de relèvement et de consolidation de la paix, par une éducation mutuelle à la préservation de l'environnement ; un meilleur aménagement de la ville de Bangui ; une prise en charge anticipative et réactionnelle de la qualité de l'air et des risques et catastrophes naturelles et climatiques ; une offre équitable, suffisante, abordable et décarboné des biens et services de base à nos concitoyens dans le cadre de développement effectif d'une économie verte et circulaire.

Pour ce faire, j'appelle à un **ÉVEIL ÉCOLOGIQUE CITOYEN !**

Je me tourne particulièrement vers vous les jeunes, car cette ville est votre héritage et par conséquent votre patrimoine de demain. De son état, dépendra votre épanouissement personnel, familial et professionnel. Revendiquez dès aujourd'hui le droit d'en prendre soin. J'ose croire que vous serez le fer de lance de cette révolution verte de la ville de Bangui. Pour ma part, je m'engage à vous accorder l'accompagnement managérial et le plaidoyer nécessaires à votre leadership.

J'en appelle enfin à votre sens de créativité et d'innovation pour que les chantiers lancés permettent d'atteindre effectivement les objectifs escomptés pour le bien-être de tous.

Ce n'est qu'ensemble que nous réussirons !



Emile-Gros Raymond NAKOMBO

Le Plan d'Action en faveur de l'Energie Durable et du Climat (PAAEDC) de la ville de Bangui, s'inscrit dans le cadre de ses engagements à la « Convention des Maires pour l'Afrique subsaharienne (CoMSSA) » dont le processus d'adhésion a débuté en Novembre 2017. Il repose sur les trois (3) piliers à savoir :

- L'Atténuation des émissions de gaz à effet de serre ;
- L'Adaptation aux effets néfastes des changements climatiques ;
- Et l'Accès à l'énergie durable pour tous, prédéfinis par la Convention et développés dans une approche participative et inclusive durant les deux étapes de son processus d'élaboration.

2. LES PRINCIPAUX POINTS QUI RESSORTENT DU DIAGNOSTIC

a. En termes d'émission :

En six (6) années, la ville de Bangui a émis 4 338,78 Gg eqCO_2 soit 723,13 Gg eqCO_2 en moyenne annuelle avec un taux de croissance moyen de 8,66% non linéaire d'une part et environ **28 366,16** tonnes de polluants climatiques de courte durée de vie (PCCV) constitués majoritairement de monoxyde de carbone (85,37%) et de composés organiques volatiles non méthaniques (12,14%). Ces émissions sont passées de 23610,63 en 2011 à **35273,1** tonnes de PCCV en 2016, traduisant la dégradation progressive de la qualité de l'air dans la ville de Bangui. Néanmoins, la contribution per capita moyen est de 772,3 kgeqCO_2 inférieure à la moyenne nationale estimée à 2249,95 kgeqCO_2 en 2016. L'énergie domestique et la gestion des déchets se partagent ces émissions de gaz à effet de serre avec respectivement 71 et 26% de contribution tandis que le transport ne représente que 3% de ces émissions. Selon les estimations de la Banque Mondiale réalisée en 2010 dans le cadre de « L'évaluation environnementale pays », le coût des impacts sanitaires dues à la pollution de l'air à l'intérieur des habitations résultant de l'emploi des bois énergie à Bangui représenteraient plus de 2% du produit intérieur brut. Par ailleurs, la ville de Bangui située dans la zone tropicale bénéficie de près de 700 km^2 de patrimoine forestier équivalent à un potentiel de séquestration de l'ordre de 77034 GgC grâce à sa forêt dense (65,64%), sa savane (25,72%), à ses mosaïques constituées de forêt et de savane (6,48%) et des complexes culturelles (2,16%). Mais il faut noter que ce potentiel a régressé de 8,86% en dix (10) ans car il était de 84518 GgC en 2008.

b. En termes de vulnérabilité aux changements climatiques :

Les études prospectives des phénomènes météorologiques de la zone intertropicale englobant la ville de Bangui prévoient dans les prochaines décennies, une augmentation de la température et une perturbation de la pluviométrie caractérisée par un changement modéré du total des précipitations, une répartition temporelle des pluies moins uniforme et une augmentation de l'intensité des précipitations extrêmes ou pluies diluviennes et orageuses. Ces modifications impacteront inéluctablement le cadre physique que les activités socioéconomiques. Ancien poste colonial installé sur une zone principalement marécageuse la ville de Bangui est sujette pendant la saison pluvieuse à de fortes inondations et érosion hydrique appauvrissant les sols d'une part et pendant la saison sèche aux feux de brousse, à une baisse drastique du régime hydrologique, des pertes au niveau du patrimoine forestier ainsi que de la biodiversité qu'il abrite. On enregistrera la dégradation voire la destruction du bâti (habitat et ouvrages d'art), les pénuries d'eau en saison sèche et la pollution des nappes phréatiques en saison pluvieuse, la recrudescence des certaines maladies du fait de la prolifération des vecteurs et agents pathogènes, la baisse de la production agricole et par récurrence l'insécurité alimentaire ainsi que des risques potentiels de perturbation de la production électrique par les centrales hydrauliques de Boali. Notant que le coût moyen des dommages et pertes annuels que provoquent les inondations récurrentes à Bangui avoisinait déjà les 3,1 milliards de Francs CFA, estimation conjointe réalisée par la Banque Mondiale et le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) en 2009.

c. En termes d'accès à l'énergie :

Moins de 20% des ménages de Bangui ont accès au réseau électrique et cet accès n'est pas satisfaisant, notamment par ce qu'il y a beaucoup de coupures d'électricité. Il est estimé que la plupart des abonnés au réseau électrique dans la ville de Bangui ont un niveau d'accès 2 ou 3. Ceci s'explique par un déficit de production et un tarif de l'électricité qui ne permet pas de couvrir les coûts de production, transmission et distribution. Les ménages non raccordés au réseau utilisent des piles ou pétrole lampant pour satisfaire leur besoin d'éclairage. En termes d'accès à la cuisson propre, la situation est aussi inquiétante avec plus de 90% des ménages qui utilisent le bois et/ou le charbon de bois pour satisfaire leur besoin de cuisson. Le GPL en particulier est utilisé par moins de 1% des ménages car cette ressource est chère, difficile à trouver et considérée comme

dangereuse. Cette dépendance au bois-énergie produit et utilisé non efficacement conduit à la déforestation du bassin d'approvisionnement de la ville, estimée à 0.5% par an, et à la pollution de l'air intérieur qui impacte la santé des Banguisois.

Pour remédier à la situation, le PAAEDC a été développé afin qu'à l'horizon 2030 Bangui redevienne « **une Ville Paisible, Verte, Durable et résiliente aux Changements climatiques où il fera bon Vivre et Travailler** ». Ce plan énergie et climat articule ses actions autour de cinq (5) axes stratégiques fondamentaux, à savoir :

- (i) Promouvoir une gouvernance participative,
- (ii) Susciter un éveil écologique citoyen,
- (iii) Développer des modes de vie socioéconomiques écologiquement rationnels,
- (iv) Promouvoir l'économie verte,
- (v) et enfin, renforcer la résilience de la ville de Bangui aux changements climatiques.

Cette vision de la ville de Bangui ne sera rendue possible que si la pollution atmosphérique (particulièrement la pollution intérieure) ne dépasse le seuil légal définie par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), que le territoire devienne plus viable et résilient aux impacts négatifs des changements climatiques et aux autres catastrophes naturelles et que l'offre en énergie domestique soit plus accessible et décarbonée en 2030. De manière spécifique, les objectifs ambitieux et réalistes à atteindre d'ici 2030 ont été définis d'une manière participative, à savoir :

- **Pour le pilier atténuation :**

- (i) Réduire d'au moins 30% les émissions des polluants climatiques par rapport au scénario de référence (Business as usual) soit d'environ 742,84 téqCO₂ et 35040,45 t de polluants climatiques de courte durée de vie,
- (ii) Augmenter la capacité de séquestration du patrimoine forestier urbain et périurbain de Bangui d'au moins 5% soit d'environ 3500 GgC/an,

et (iii) Doter la ville de Bangui d'un système de monitoring de la pollution atmosphérique opérationnel.

- **Pour le pilier adaptation :**

- (i) Réduire les pertes financières dues aux évènements météorologiques extrêmes de 75%,
- (ii) Améliorer la couverture en eau et assainissement de la ville de Bangui,
- (iii) Renforcer la résilience de l'agriculture et la sécurité alimentaire à Bangui,

et (iv) Doter la ville de Bangui d'un système de prévision et de diffusion météorologiques ainsi que d'un cadre de gestion des risques et catastrophes naturelles.

- **Pour le pilier accès durable à l'énergie domestique :**

- (i) Diversifier les sources d'énergie pour la cuisson et atteindre un taux d'utilisation du GPL de 30% des ménages,
- ii) Réduire la consommation de bois-énergie grâce à l'utilisation de foyers améliorés par 60% des ménages utilisant principalement le bois-énergie pour la cuisson,
- (ii) Augmenter la part de bois énergie durable jusqu'à 33%,
- (iii) Améliorer le cadre de Gouvernance du secteur bois énergie,
- (iv) Augmenter la puissance installée alimentant Bangui jusqu'à 160 MW,
- (v) Augmenter le taux d'accès à l'électricité jusqu'à 100%(50% réseau et 50% hors-réseau – kits solaires),
- (vi) Promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique,
- et (viii) Améliorer le cadre de Gouvernance du secteur électricité.

Se voulant avant-gardiste pour le pays, le plan énergie et climat de la ville de Bangui repose son succès sur le réalisme des mesures envisagées, sa mise en œuvre collaborative soutenue par l'innovation et la flexibilité partenariale de ses acteurs, son caractère transformationnel du service public et de la citoyenneté et enfin de sa capacité de duplication. Le PAAEDC de la ville de Bangui est de plus en cohérence avec les stratégies développées au niveau international, régional et sous régional.

3. ÉVALUATION DES BESOINS

Les 14 programmes principaux nécessaires à l'atteinte des objectifs, développés de manière participative sont les suivants :

| N° | INTITULES DU PROGRAMME | COÛT INDICATIF (Francs CFA) | COÛT INDICATIF (Euro) |
|--|--|-----------------------------|-----------------------|
| 1. Programmes d'atténuation des émissions de gaz à effet de serre | | | |
| 1.1. | Renforcement des capacités institutionnelles stratégiques et opérationnelles sur la surveillance de la pollution atmosphérique dans la ville de Bangui | 1.5 milliards | 2286735,26 |
| 1.2. | Promotion de la foresterie urbaine et périurbaine de la ville de Bangui | 7 milliards | 10671431,21 |
| Sous-total 1 | | 8,5 milliards | 12958166,47 |
| 2. Programmes d'adaptation aux événements climatiques extrêmes | | | |
| 2.1. | Aménagement durable de la ville de Bangui | 40 milliards | 60979606,89 |
| 2.2. | Gestion des risques et catastrophes naturelles et climatiques | 10 milliards | 15244901,72 |
| 2.3. | Accès à l'eau potable et aux services d'assainissement dans la ville de Bangui | 130 Milliards | 198183722,4 |
| 2.4. | Promotion de l'agriculture urbaine et périurbaine | 5 milliards | 7622450,86 |
| Sous-total 2 | | 185 milliards | 282030681,9 |
| 3. Programmes d'accès durable à l'énergie | | | |
| 3.1. | Renforcement des capacités institutionnelles stratégiques, juridiques et opérationnelles de la Direction Générale de l'Energie | 0.5 milliards | 762245,09 |
| 3.2. | Amélioration de l'offre des biens et services électriques de l'ENERCA | 247 milliards | 376549072,6 |
| 3.3. | Promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique | 11 milliards | 16769391,9 |
| 3.4. | Diversification des sources énergétiques utilisées pour la cuisson et promotion du GPL | 13.7 milliards | 20885515,36 |
| 3.5. | Renforcement des capacités des acteurs des filières bois-énergie | 2,4 milliards | 3658776,414 |
| 3.6. | Promotion de plantations forestières dédiées au bois énergie | 4.7 milliards | 7165103,81 |
| Sous-total 3 | | 279,3 | 425790105,1 |
| 4. Programmes transversaux | | | |
| 4.1. | Programme d'éducation aux changements climatiques | 2.5 milliards | 3811225,431 |
| 4.2. | Promotion de l'économie verte | 25 milliards | 38112254,31 |
| Sous-total 4 | | 27,5 milliards | 41923479,74 |
| TOTAL DES BESOINS FINANCIERS | | 500,3 milliards | 762.702433,24 |